

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS577

présenté par

Mme Valentin, Mme Corneloup, Mme Audibert, Mme Levy, M. Viry, M. Cattin, M. Perrut,
M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, M. Jean-Claude Bouchet, M. Descoeur, Mme Anthoine,
M. Bony, Mme Bazin-Malgras et M. Gosselin

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.